



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 65 - AVRIL 2014

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Direction du groupe hospitalier Robert Debré

Arrêté N °2014098-0006 - Arrêté de délégation de signature Madame Aude KEMPF,

adjoindte à la directrice et directrice des affaires économiques financières et médicales et Monsieur Olivier PARIS, directeur des ressources humaines

..... 1



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2014098-0006

signé par
Directeur du groupe hospitalier Robert Debré

le 08 Avril 2014

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris
Direction du groupe hospitalier Robert Debré

Arrêté de délégation de signature Madame
Aude KEMPF, adjointe à la directrice et
directrice des affaires économiques financières
et médicales et Monsieur Olivier PARIS,
directeur des ressources humaines

Hôpital Universitaire Robert-Debré

**Arrêté de délégation de signature
Pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature n° 2013-10

La Directrice de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D.6143-33 à D 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté de la Directrice du Centre national de Gestion en date du 26 avril 2013, nommant Madame Stéphanie DECOOPMAN directrice du groupe hospitalier hôpital universitaire Robert-Debré à compter du 1^{er} mai 2013,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

Vu les arrêtés directoriaux n° ANADDG 2014/02 0005 et ANADDG 2014/03 0005 portant affectation de cadres de direction et l'arrêté n° AN0702014030140 portant affectation d'attaché principal d'administration hospitalière, au groupe hospitalier Universitaire Robert-Debré.

ARRETE

Article 1 – :

Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Aude KEMPF**, adjointe à la directrice et directrice des affaires économiques financières et médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C, G et H de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé

- **Monsieur Olivier PARIS**, directeur-adjoint chargé des ressources humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe B de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé

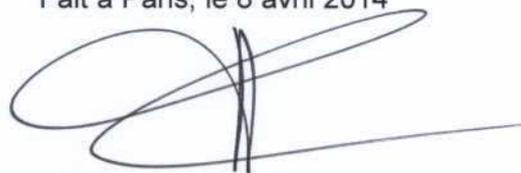
Article 2 – :

En cas d'empêchement de Monsieur Olivier PARIS, délégation est donnée à **Monsieur Simon BACHET**, Attaché d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Olivier Paris pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe B de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé.

Article 3 – :

La directrice du groupe hospitalier Robert-Debré est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin des actes administratif du département de Paris ainsi qu'au Bulletin municipal officiel.

Fait à Paris, le 8 avril 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Stéphanie DECOOPMAN